## Une page qui se tourne...

La décision se profilait à l'horizon. Elle a été prise le 6 novembre dernier. Mgr Fellay a signé le décret de renvoi de l'abbé Mercury de la Fraternité Saint-Pie X. Il l'a annoncé à la réunion des prieurs qui a eu lieu le 9 novembre à Paris et l'abbé en a eu connaissance le 12 par courrier postal. Une page se tourne...

L'abbé Hervé Mercury s'est engagé pour la première fois dans la Fraternité Saint-Pie X le 8 décembre 1982, il y a 30 ans. Une génération est passée. Le monde ecclésiastique a changé, les fractures dans la Tradition se sont multipliées, beaucoup ont rejoint les instituts *Ecclesia Dei* ou les diocèses. Notre abbé n'a pas bougé de sa trajectoire première.

Pourtant, depuis l'an 2000, il suit assidûment des cours à la faculté de théologie de Strasbourg où il soutiendra sa thèse de doctorat sur « la suppléance à la source d'une ecclésiologie de l'exception » dans quelques mois. Il aurait pu être tenté d'obtenir un poste grâce à ses connaissances dans le monde universitaire. Il n'en a rien fait.

En 1998, il avait présenté un mémoire sur la suppléance à ses supérieurs qui n'ont pas daigné répondre. En 2005, il est intervenu publiquement dans une controverse (voir les textes principaux sur ce site dans le <u>dossier sur la suppléance</u>) sur les conditions de légitimité du ministère des prêtres de la Fraternité, démontrant, à cette occasion, qu'il est impossible pour les Supérieurs de se prévaloir d'une juridiction ordinaire puisque Rome refuse de la leur accorder. Soutenir le contraire, c'est être schismatique, car c'est se constituer en autorité par soi-même. Ces arguments ont été tout simplement ignorés...

Mais, tandis que l'abbé Mercury poursuivait son travail de recherche dans le silence, la Providence ménageait une autre occasion de manifester avec force la vérité et d'obliger certains à se dévoiler. Mgr Bonfils a imposé sa volonté de faire les confirmations dans le rite traditionnel à la Parata. Ce fait, insignifiant sur le plan humain, a eu des répercussions étonnantes, parce qu'il a de nouveau mis en lumière la fragilité des positions théologiques tenues par les supérieurs de la Fraternité sur leur propre statut.

A cause de cela, l'abbé Mercury est mis à la porte. La Providence le destine à d'autres missions. Nous l'accompagnons de nos prières.

La Rédaction du bulletin A Crucetta.

Source: bulletin A Crucetta n° 83